

International

MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT: COMMENT CONSTRUIRE UNE POLITIQUE POUR UNE MOBILITÉ TRANSNATIONALE?

Michel Foucher

12/06/2018

Les migrations de l'Afrique vers l'Europe constituent une réalité historique, en raison du fossé grandissant d'opportunités qui sépare les deux continents. D'où la nécessité de construire une politique pour organiser une mobilité transnationale : c'est en effet la mobilité, et non la migration, qui est, pour le géographe et diplomate Michel Foucher, le concept clé car c'est en la facilitant que les flux seront mieux gérés et les catastrophes et l'exploitation humaine évitées. Il propose ainsi un changement de paradigme – de la migration à la mobilité – pour mettre en place une politique efficace d'interaction des deux côtés de l'espace sahélo-méditerranéen, de la part de l'Union européenne, des États membres qui en auraient la volonté et des pays africains, en lien avec les ONG.

Développement et mobilité africaine : quelles interactions ?

La politique des États européens à l'égard des États africains est fondée sur le principe qu'une aide plus importante au développement dans les pays de départ serait un facteur de limitation des migrations. Ce postulat part d'une analyse insistant sur la situation de pauvreté comme cause première de départ, hors crises graves avec violences de type Soudan du Sud. Or l'examen des pays d'origine et les entretiens avec les migrants ne confirment pas ce raisonnement.

Les experts en développement s'accordent à penser que le choix, conscient, du départ requiert un certain niveau d'information, de maîtrise linguistique (français, anglais, portugais) et de moyens financiers. Même si les migrations de l'Afrique vers l'Europe (mais aussi les États-Unis, le Canada et l'Afrique du sud) sont en train de changer de nature et de passer de décisions collectives et familiales à des choix plus individuels, le choix de la migration requiert une somme initiale non négligeable (la somme de 2500 euros est souvent évoquée) et un projet personnel.

Ceci explique que dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, ce ne sont pas les États les plus pauvres du Sahel qui sont les principaux points de départ (Burkina, Niger, Tchad) vers l'Europe. Les migrants sahéliens se dirigent d'abord vers d'autres États de l'Afrique de l'Ouest (Nigéria et Côte d'Ivoire en premier lieu, puis Afrique du sud). Le Mali fait exception en raison de la grande ancienneté des flux de l'ouest du pays (région de Kayes, plus proche du Sénégal) vers la France.

L'Organisation internationale des migrations (OIM) indique les données suivantes sur le pourcentage de nationaux résidant à l'étranger :

- les chiffres les plus faibles (Niger 1,76%, Tchad 1,43%, Éthiopie 0,74%) correspondent à des pays à faible revenu (Niger 970 en ppa (parité de pouvoir d'achat) 2016, Tchad 1950, Éthiopie 1730) ;
- dans les pays à revenu plus important (Sénégal 2480, Côte d'Ivoire 3610, Ghana 4150, Mauritanie 3760), le pourcentage des résidents à l'étranger est plus élevé : respectivement 3,72%, 3,60%, 2,84%, 2,85% ;
- Les cas du Togo (5,77%) et du Bénin (5,36%) sont particuliers du fait de l'attraction du Nigéria et du Ghana. Pour le Burkina Faso (7,43%), c'est la migration ancienne vers la Côte d'Ivoire qui rend compte de ce haut niveau de mobilité.

Ce sont donc ceux qui ont déjà atteint un certain niveau de développement (Sénégal, Côte d'Ivoire, Nigéria, Ghana) qui font également le choix de l'Europe. L'Organisation internationale pour les migrations classe les ressortissants ivoiriens en tête de liste des candidats à l'immigration clandestine en Europe.

Ces flux sont, du reste, fort anciens et sont animés par l'existence de communautés diasporiques actives, formées à l'occasion de liens historiques bilatéraux (Maliens de Kayes à Montreuil, Togolais du sud à Eschweiler, Cap-Verdiens, Angolais et Bissau-Guinéens dans le Grand Lisbonne et à Setubal, Nigériens à Peckham (« mini-Lagos ») dans Southwark (Londres) et Ghanéens dans le Grand Londres (Brixton, Dalston,...) et en Allemagne (Hambourg et en Rhénanie Nord-Westphalie).

Une étude de la GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) sur la diaspora ghanéenne en Allemagne décrit bien le lien entre éducation et mobilité transnationale : « There is a long tradition of migration by Ghanaians to Europe, the USA and Canada. In the first half of the 20th century, these were mostly university students and businesspeople who migrated to English-speaking countries abroad. Prior to independence in 1957, due to the language barrier, few Ghanaians came to Germany. The most important reasons for increasing transnational mobility stem from the economic and social crisis in Ghana since the mid-1960s and the simultaneous

expansion of education for the broad population. In the West African country, in the first decade after independence, a growing population group with formal education and middle-class aspirations emerged. However, these aspirations could not be fulfilled in Ghana itself. In the quest for better living conditions and opportunities for promotion and improvement, a growing number of Ghanaians first migrated to neighboring West African countries, especially Nigeria and Cote d'Ivoire. Due to economic crises in these countries, since the early 1980s the focus of migration has increasingly shifted towards Europe and North America. The primary destination countries of Ghanaian migrants in Europe were the UK, Germany, the Netherlands, Sweden and increasingly also Italy and Spain, and this continues to be the case today. In the 1970s and 1980s, a new class of migrants who were relatively successful in economic terms inspired a larger number of Ghanaians to go abroad in order to strive for a standard of living that could not be achieved in Ghana itself ».

Une politique eurafricaine de mobilité : partir des réalités

Si cette double interaction, variable, est admise, avec le rôle central des liens historiques et linguistiques entre régions de départ et villes d'arrivée, les politiques de l'Union européenne devraient se définir en conformité avec les réalités.

- En premier lieu, et en longue durée, les mobilités sont irrépressibles et augmenteront avec le niveau d'éducation et d'information sur les situations comparatives (l'écart des niveaux de vie) et les efforts de développement qui y contribuent. C'est la généralisation de la télévision dans les pays du Sahel entre 1998 et 2002 qui a été le point de départ de stratégies collectives de mobilité, qui ont amplifié les circulations migratoires antérieures, souvent anciennes.
- En second lieu, les mobilités vont se poursuivre car elles répondent aux besoins des familles. Les montants transférés (25 à 30% du revenu) sont d'abord utilisés pour soutenir la famille élargie et bâtir des maisons (cf. tableau sur les transferts de fonds des migrants vers les pays d'origine dans la CEDEAO).
- En troisième lieu, le « développement » véritable, en dehors de ce que les migrants acceptent d'affecter à des projets collectifs, est de l'ordre de 10% de leur revenu. Il n'est donc pas fondé d'assimiler tous les transferts de fonds à du « développement ». Mais des études de cas précises soulignent, pour le Mali, la création de caisses de solidarité villageoises, qui peuvent se structurer parfois à des échelles plus vastes que le village, qui, avec l'argent des migrants, ont été à l'origine de nombreux investissements dans leurs régions natales : construction de mosquées, d'écoles, de centres de santé, de système d'adduction d'eau, parfois d'électrification.
- En quatrième lieu, les décisions de mobilité deviennent plus individuelles et peuvent être

encouragées par des blocages sociaux ou politiques : on choisit de changer ce qui peut l'être si on a le sentiment que le contexte social ou politique ne peut pas l'être.

- En cinquième lieu, la question de la mobilité ne peut se résoudre qu'avec les pays d'origine (sauf en cas de guerre civile – Somalie, Soudan du Sud – ou de répression – Érythrée). Et dans ces pays, les comités villageois sont aussi importants que les gouvernements pour des actions de « co-développement » pouvant contribuer à créer des emplois sur place ou à faciliter le retour.

Une politique européenne des mobilités : approfondir ce qui marche et innover

Il convient donc d'organiser la mobilité transnationale entre pays de départ et pays d'arrivée. Quels peuvent être les axes concrets d'une politique européenne visant à gérer les mobilités ?

Dans les pays d'origine, il existe de nombreuses associations qui dissuadent les jeunes de partir en favorisant l'apprentissage et la création d'emplois. C'est la politique menée par l'Espagne avec des associations du Sénégal. Des actions de formation sur place financées par les pays européens pour permettre des séjours brefs de formateurs sont une option. C'est avec les structures locales qu'il convient de travailler.

Entre les pays d'origine et de destination, il convient d'organiser une « mobilité contractuelle » : un pacte de mobilité est signé avec les États et les mises en œuvre sont négociées avec les autorités locales. Comme la volonté d'apprendre est une des motivations fortes de la mobilité, on peut imaginer des formules inspirées du succès d'« Erasmus ». Il s'agit ici de proposer un programme eurafricain de mobilité d'études, nommé Hampaté Bâ, tant pour les étudiants que pour les apprentis, les acteurs sociaux et les animateurs d'association ainsi que pour les journalistes. Ce programme serait doté des moyens appropriés et offrirait des bourses contractuelles de mobilité pour la formation avec obligation pour le bénéficiaire de revenir (servir dans son pays durant les dix années qui suivent). Le voyage serait pris en charge par le programme. La création de postes occupés en alternance – six mois sur place, six mois en Europe – dans des métiers allant de la médecine aux aides-soignantes permet de réduire l'exode intellectuel (un tiers des médecins africains exercent hors de leur pays d'origine) et d'ouvrir le champ culturel des sociétés d'accueil.

Dans les pays de destination, des actions concrètes ont déjà été expérimentées et devraient être soutenues au niveau européen :

- des aides financières au retour liées à des projets, associant des ONG, pour créer sur place

des activités (de l'irrigation à l'artisanat ou au transport). Une somme de 7000 euros permet de lancer une activité. Le risque est une ponction locale du fisc. Ces réussites contribuent à changer les mentalités sur place ;

- des fonds d'investissement destinés à des binationaux ont été lancés pour des franco-marocains ;
- un effort pour diminuer les coûts de transfert doit être mené.

Ces politiques, qui contribuent au « codéveloppement », ne doivent pas être liées à la problématique du retour migratoire, au risque de paraître suspecte (comme cela a été le cas de la France à partir de 2007). Il s'agit de mieux utiliser l'argent renvoyé au pays de la part de résidents qui ne reviendront chez eux qu'à l'heure de leur retraite.

Conclusion

Pour conclure, il importe :

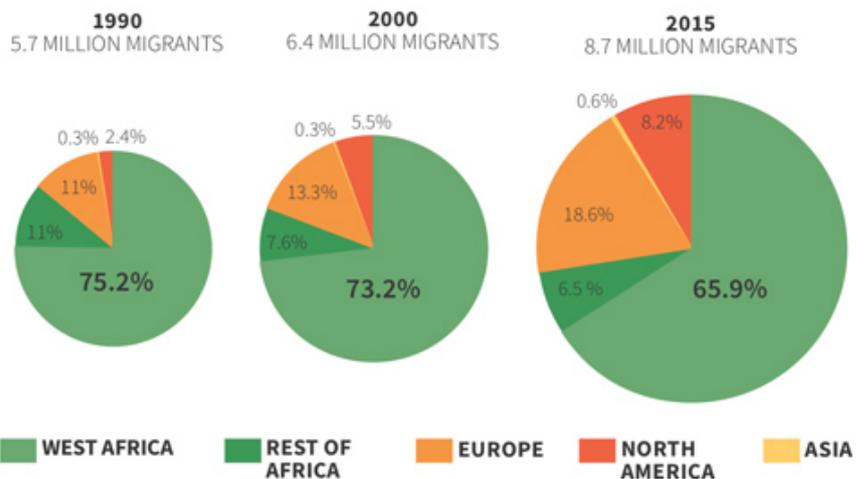
- de raisonner en termes de mobilité contractuelle et non de migrations ;
- de recenser ce qui marche et de favoriser la généralisation des expériences locales, par l'apport financier de l'Union européenne ;
- de veiller au maintien de politiques publiques dans un domaine où les recettes du libre marché sont défailtantes.

MIGRATION

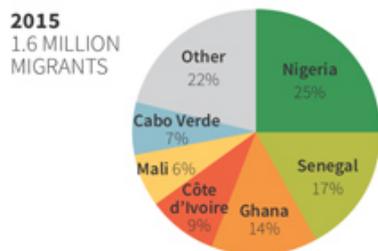
LESS THAN A THIRD OF WEST AFRICAN MIGRANTS LEAVES THE AFRICAN CONTINENT

In 2015, the UN estimated the number of West African migrants in the world at 8.7 million. About 66% of them are located in West Africa, 20% in Europe, 8% in North America and the rest are mainly in other parts of Africa. Over time, there has been a slow erosion of the proportion of migrants staying within Africa as more people travel to North America, Europe and, to a lesser extent, Asia.

West African migrants in the world



Country of origin of West African migrants in Europe



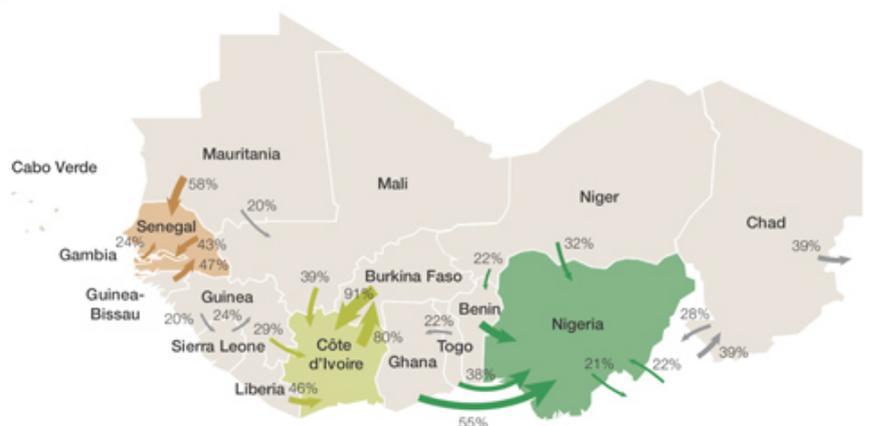
Source: United Nations (2015), Department of Economic and Social Affairs, Trends in International Migrant Stock

THREE SUB-REGIONAL MIGRATION AREAS

Côte d'Ivoire and Nigeria make up the two main poles of migration in the region.

They are the main receiving countries for emigrants from neighbouring countries. Senegal and Gambia make up a third pole of migration. But the official figures belie a much larger migration. The Nigerian Population Commission believes that, although a little over 1 million ECOWAS nationals are officially registered as living in Nigeria, the real numbers could be as high as 3-4 million.

West African emigration within West Africa, 2015

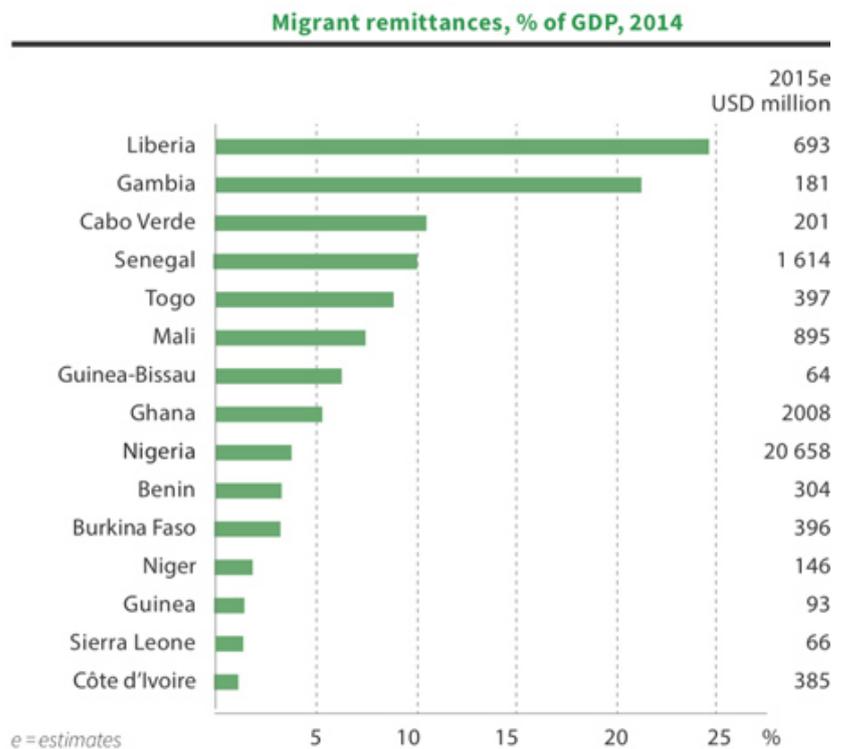


Only values greater than 20% of the emigrant workforce from each country present in the other countries of the region are represented.

Source: United Nations (2015), Département for Economic and Social Affairs, International Migration Trends

MIGRANT REMITTANCES

Between 2005 and 2010, officially registered remittances from emigrants to ECOWAS countries increased, on average, by more than 8% per year to nearly USD 23 billion in 2010. This is twice the amount of foreign investment and 5% of the regional GDP. **Nigeria alone accounts for 86% of these inflows.** The transfers come mainly from emigrants living in developed countries, but are also significant in countries where the majority of the emigrants reside in West Africa - Togo and Mali, for example. These transfers have a documented impact on poverty reduction and inequality, as well as the food security of vulnerable households.



Source: World Bank (2016), Data on migration and remittances

HIGH REGIONAL MOBILITY

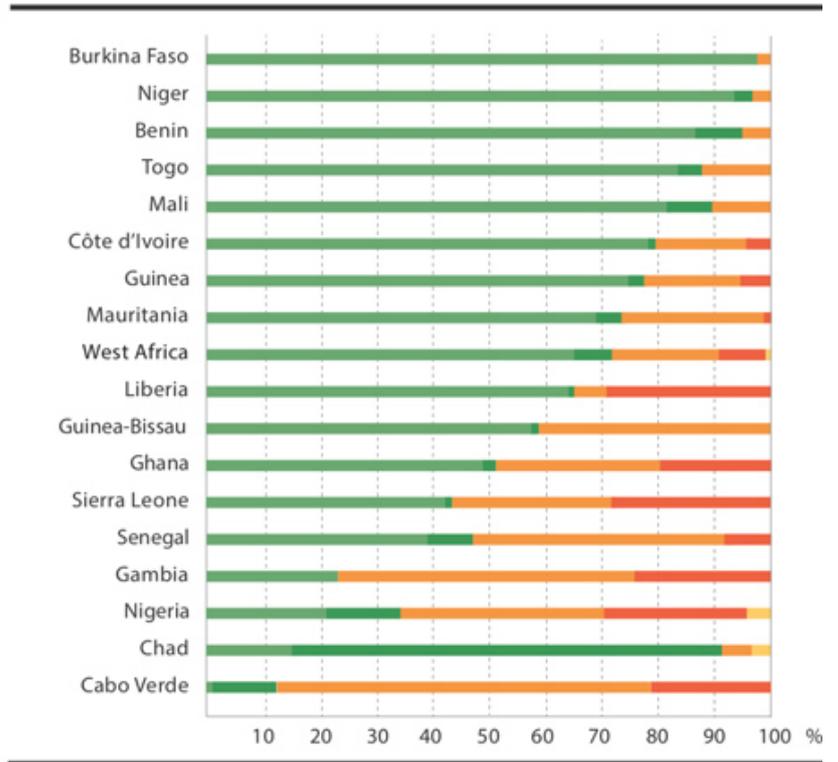
West Africans are among the most mobile populations in the world.

Intra-regional mobility is almost seven times greater than the volume of migration from West Africa to the rest of the world. The ECOWAS Protocol on the Free Movement of Persons, Residence, and Establishment (1979) favours intra-regional mobility, although its application still encounters numerous obstacles on the ground. This protocol and its additional texts reflect the political will of ECOWAS member states to place regional mobility at the heart of the regional integration process.



Source: United Nations (2015), Department of Economic and Social Affairs, Trends in International Migrant Stock

Distribution of West African emigrants, 2015



The Population of the World (2017)

COUNTRY or geopolitical entity	Area (in thousands of sq. km)	Population mid-2017 (millions)	Births (per 1,000 pop.)	Deaths (per 1,000 pop.)	Projected population 2050 (millions)	Infant mortality rate (per 1,000 births)	Total fertility rate (children per woman)	Population age 0-14 (%)	Population age 65+ (%)	Life expectancy at birth, male (years)	Life expectancy at birth, female (years)	GNI PPP per capita in 2016 (USD)
Indicator	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
WORLD	136,137	7,536	20	8	9,846	32	2.5	26	9	70	74	16,316
AFRICA	30,312	1,250	35	9	2,574	51	4.6	41	3	61	64	4,854
NORTHERN AFRICA	7,880	230	28	6	381	24	3.3	31	5	71	74	10,017
Algeria	2,382	42.2	26	4	65	21	3.1	29	6	75	78	14,720
Egypt	1,001	93.4	30	7	164	16	3.3	31	4	71	73	11,110
Libya	1,760	6.4	20	5	8	23	2.3	29	4	69	75	11,210
Morocco	447	35.1	19	5	40	25	2.4	25	6	74	77	7,700
Sudan	1,861	40.6	34	8	88	46	4.7	41	4	63	66	4,290
Tunisia	164	11.5	20	6	15	15	2.4	24	8	75	78	11,150
Western Sahara	266	0.6	20	5	0.9	31	2.4	29	3	68	71	-
WESTERN AFRICA	6,138	371	39	11	809	64	5.3	44	3	55	57	4,135
Benin	113	11.2	37	9	24	67	5.0	43	3	59	62	2,170
Burkina Faso	274	19.6	41	9	48	65	5.7	49	3	59	61	1,680
Cape Verde	4.0	0.55	20	6	0.6	21	2.3	31	5	71	75	6,220
Côte d'Ivoire	322	24.4	37	13	50	64	5.0	43	3	52	55	3,610
Gambia	11	2.1	40	8	5.1	47	5.5	46	2	60	62	1,640
Ghana	239	28.8	32	8	51	41	4.0	39	3	61	63	4,150
Guinea	246	11.5	36	10	24	59	4.9	43	3	59	60	1,200
Guinea-Bissau	36	1.9	37	11	3.6	75	4.7	42	3	55	59	1,580
Liberia	111	4.7	35	8	10	54	4.7	42	3	61	63	700
Mali	1,240	18.9	43	11	45	56	6.0	48	3	57	58	2,040
Mauritania	1,026	4.4	35	8	9	75	4.6	40	3	62	65	3,760
Niger	1,267	20.6	48	10	66	61	7.3	50	3	59	61	970
Nigeria	924	190.9	39	13	411	69	5.5	44	3	52	54	5,740
Senegal	197	15.8	37	6	34	39	4.9	43	3	65	69	2,480
Sierra Leone	72	7.6	37	13	13	92	4.9	43	3	51	52	1,320
Togo	57	7.8	35	9	15	52	4.5	42	3	59	61	1,370
EASTERN AFRICA	7,006	422	36	8	886	47	4.7	43	3	62	65	2,101
Burundi	28	10.4	42	11	24	47	5.5	45	3	55	59	770
Comoros	2.2	0.8	33	8	1.5	55	4.3	40	3	62	65	1,520
Djibouti	23	1.0	23	8	1.3	53	2.9	32	4	61	64	-
Eritrea	118	5.9	31	7	9	46	4.2	41	4	62	67	1,500
Ethiopia	1,104	105.0	33	7	191	48	4.6	42	3	63	67	1,730
Kenya	580	49.7	32	6	95	37	3.9	41	3	64	69	3,130
Madagascar	587	25.5	33	7	48	33	4.2	41	3	64	67	1,440
Malawi	118	18.6	35	8	37	42	4.4	44	3	60	65	1,140
Mauritius	2.0	1.3	10	8	1.1	14	1.4	20	9	71	78	20,980
Mayotte	0.37	0.25	39	2	0.52	4	5.0	44	3	75	77	-
Mozambique	802	29.7	39	10	68	65	5.3	45	3	56	60	1,190
Reunion	2.5	0.9	17	5	1.1	7	2.5	24	11	77	84	-
Rwanda	26	12.3	33	6	24	32	4.2	40	3	65	69	1,870
Seychelles	0.46	0.09	17	8	0.10	13	2.3	22	8	68	78	28,390
Somalia	638	14.7	44	12	36	74	6.4	47	3	54	58	-
South Sudan	644	12.6	37	11	28	72	5.1	42	3	55	57	-
Tanzania	945	57.5	40	7	152	43	5.2	45	3	63	67	2,740
Uganda	241	42.8	40	9	96	43	5.4	48	3	62	64	1,820
Zambia	753	16.4	39	8	39	50	5.2	45	3	59	64	3,790
Zimbabwe	391	16.6	36	9	33	50	4.0	41	3	59	62	-
MIDDLE AFRICA	391	16.6	36	9	33	50	4.0	41	3	59	62	-
Angola	1,247	28.6	45	9	80	44	6.2	47	2	58	64	6,220
Cameroon	475	25.0	36	10	52	54	4.8	43	3	57	59	3,250
Central African Republic	623	4.7	36	14	9	87	4.9	44	4	50	53	700
Chad	1,284	14.9	46	13	37	72	6.4	48	2	51	54	1,950
Congo	342	5.0	36	10	10	42	4.7	42	3	58	60	5,380
Congo (Dem. Rep.)	2,345	81.5	44	10	216	69	6.3	46	3	58	61	730
Equatorial Guinea	28	1.3	35	10	2.9	65	4.8	37	3	56	59	17,020
Gabon	268	2.0	30	8	3.5	38	3.9	36	5	64	67	16,720
São Tomé and Príncipe	1.0	0.21	33	7	0.35	38	4.4	42	4	64	69	3,240
SOUTHERN AFRICA	2,675	65	22	9	88	35	2.5	30	5	61	66	12,464
Botswana	582	2.3	24	7	3.4	31	2.8	33	5	63	69	16,380
Lesotho	30	2.2	29	13	3.2	59	3.3	36	4	51	56	3,390
Namibia	824	2.5	28	8	4.2	38	3.4	38	4	62	65	10,550
South Africa	1,221	56.5	21	9	75	33	2.4	30	5	61	67	12,860
Swaziland	17	1.4	29	10	2.1	50	3.3	38	3	54	60	7,980

Sources :

RCPA (Food Crisis Prevention Network), Nations unies, Banque mondiale :

- **Migration: less than a third of West African migrants leaves the African continent**
- **Three sub-regional migration areas**
- **Migrants: remittances**
- **High regional mobility**

Ined (Paris) :

- **Données démographiques sur l'Afrique (2017)**

Cette note est issue de l'intervention faite par Michel Foucher à l'occasion d'une réunion du groupe de travail sur les migrations dont il fait partie, à Dakar, du 16 au 19 mai 2018. Ce groupe de travail composé d'universitaires, d'experts et de responsables politiques s'est réuni une première fois à Rome en mars 2018. L'objectif de ce travail de réflexion, en partenariat avec la Fondation européenne d'études progressistes (FEPS), est d'aboutir à la publication de recommandations sur la problématique des migrations qui sera présentée en septembre, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies.

Retrouvez également la note de Hervé Le Bras, Migrations : déconstruire le mythe de l'identité nationale, Fondation Jean-Jaurès, 12 juin 2018.